

Communiqué de presse (2 pages)

Paris, 25 mars 2013

Une résistance contrastée des ventes aux enchères en France dans un contexte économique morose

Le Conseil des ventes, autorité de régulation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (CVV), publie aujourd'hui une synthèse des résultats de l'enquête annuelle menée auprès des opérateurs dans le cadre de sa mission d'observatoire économique du secteur.

Avec une augmentation de 1,9% par rapport à 2011, le montant adjugé dans les ventes volontaires aux enchères publiques en France a atteint 2,42 milliards d'euros en 2012. Si ce montant n'a jamais été atteint jusqu'à présent, cette progression marque néanmoins un ralentissement. La progression du montant total adjugé sur la période 2003-2012 a été de +3,7 % par an en moyenne et l'année 2011 a connu une hausse de 8,6 %.

Des évolutions différentes sur les trois grands secteurs

Contrairement à l'année précédente où la forte hausse des montants adjugés avait touché l'ensemble des secteurs d'activité, la hausse enregistrée en 2012 résulte quasi exclusivement du secteur « Véhicules d'occasion et Matériel industriel » qui atteint 44,8 % des montants adjugés contre 42,9 % en 2011. Il totalise un montant de 1,086 milliard d'euros en 2012, soit une progression de 6,5 %, à peine inférieure à celle de 7,4 % enregistrée en 2011.

Le secteur « Art et Objets de collection », avec un montant de 1,227 milliard d'euros, recule de 1,8 % après une progression de 8,4 % en 2011.

Le secteur « Chevaux », avec un montant de 110 millions d'euros progresse très légèrement de 0,9 % après une hausse de 11,8 % en 2011.

Montant des ventes volontaires France (en M€)	2010	2011	Evolution 2010-2011	2012	Evolution 2011-2012
Arts et objets de collection	1 142	1 249	9,4%	1 227	-1,8%
Chevaux	98	109	11,2%	110	0,9%
Véhicules d'occasion et matériel industriel	950	1 020	7,4%	1 086	6,5%
Total	2 190	2 378	8,6%	2 423	1,9%

Source : CVV – mars 2013

Une modification structurelle du Top 20 des opérateurs de ventes

Les opérateurs spécialisés du secteur « Véhicules d'occasion et Matériel industriel » gagnent des places. Une des manifestations les plus significatives de ce mouvement est que deux de ces sociétés occupent les deux premiers rangs du classement, places qui étaient auparavant occupées par des opérateurs du secteur « Art et Objets de collection », (Sotheby's et Christie's).

Les 20 opérateurs de vente (OVV) les plus importants en termes de montant adjugé ont réalisé un chiffre total d'adjudications de 1,52 milliard d'euros en 2012, soit 62,8 % du montant total adjugé au niveau national en 2012. C'est 8,9 % de plus que le montant atteint par les 20 plus importantes sociétés en 2011. Le montant adjugé moyen par société sur l'ensemble des opérateurs a baissé de 2,0 % à 5,8 millions d'euros par an. On assiste donc à une concentration du marché.

Les opérateurs de ventes aux enchères ont pris le virage du numérique

Les enchères en ligne ont connu un fort développement : en 2012, 98 opérateurs déclarent avoir organisé des ventes en ligne, contre seulement 30 opérateurs en 2011. Le montant total des adjudications a atteint 362 millions d'euros en 2012, 81 % de plus qu'en 2011 et 15 % du montant total des adjudications en 2012. Près de 95 % des montants adjugés par internet ont été enregistrés par des sociétés spécialisées du secteur « Véhicules d'occasion et Matériel industriel ». Sur ce secteur, une vente sur 3 est réalisée sur internet.

Une activité ouverte sur l'international

L'ouverture à l'international des activités de vente aux enchères est importante, en particulier dans le secteur « Art et Objets de collection ». Ainsi, selon les enquêtés, entre un quart et un tiers du montant total des adjudications réalisées en France correspond à des achats par des résidents étrangers, tandis que seulement un vingtième du montant des adjudications est réalisé sur des biens appartenant à des résidents étrangers.

Comme chaque année et conformément aux obligations que la loi de 2000 lui impose, le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques publiera au mois de juin son rapport annuel d'activité. Ce rapport traite à la fois de l'action du Conseil au cours de l'année écoulée, des problématiques juridiques ou économiques qu'il a eu à traiter et des perspectives pour l'année suivante. Le rapport annuel comporte également un bilan économique de l'activité des enchères volontaires en France, qui replace le marché français dans l'environnement international.

Contact presse:

Ariane Chausson | Conseil des ventes volontaires
Presse & Communication
T + 33 (0)1 53 45 85 45
Portable + 33 (0)6 07 28 52 07
19, avenue de l'Opéra 75001 PARIS
a.chausson@conseildesventes.fr